

# Coup de cafard(s) pour les étudiants des Crous

IL Y A quelques semaines, les étudiants de la résidence Curie de Talence (Gironde) se sont plaints d'un chauffage capricieux. La direction du Crous (l'organisme régional gérant les bourses, les résidences et les restos universitaires) a su trouver les mots : « *Rajoutez un pull !* » Cette fine repartie, rapportée par « *Capital* » (5/11), n'a pas de quoi choquer les locataires boursiers (60 % des occupants) et étrangers (20 %). Humidité, moisissures, électricité non conforme, coupures de courant... ils sont rodés. Et, pour avoir chaud l'hiver, ils peuvent compter sur leurs fidèles colocataires, les cafards et les punaises de lit !

## Locataires un peu rats

A la rentrée dernière, partout en France, pas moins de 360 000 étudiants se sont pourtant démenés pour intégrer l'un de ces 174 000 logements à loyer modéré (entre 150 et 800 euros) proposés par les Crous. Les conditions sont parfois spartiates, mais les étudiants ne font pas trop les difficiles. Fin octobre, après dix jours de douche froide (littéra-

lement), les Toulousains de la résidence Chapou ont quand même fini par protester. A la résidence Luminy de Marseille, les studios (de 9 à 18 m<sup>2</sup>) laissent passer l'eau quand les pluies sont trop fortes.

A Orléans, l'Unef s'agite pour dénoncer les colonies de punaises de lit. Du côté de Lyon, c'est la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) qui gronde face aux pannes de chauffage, aux câbles dénudés, aux cafards et autres nuisibles. Impassible, la direction nationale des Crous affirme au « *Canard* » que « *les punaises de lit touchent tous les opérateurs qui ont une activité de logement* ». Mais elle ajoute que « *des travaux sont en cours pour lutter contre ce fléau* » et que, au niveau national, 159 000 euros y sont consacrés.

Quant à la présence de cafards, elle est, selon la même direction, « *directement liée à l'hygiène de l'étudiant* ». La grande classe !

« *Les nuisibles ne sont même plus un problème, tant les étudiants y sont habitués* », avance, sans sourciller, la Fé-

dération syndicale étudiante (FSE) du Nord. Le délabrement des logements des Hauts-de-France, en revanche, fait craindre pour la sécurité. A Amiens, la résidence des Peupliers voit ses murs pourrir, rongés par l'humidité. Les étudiants échangent des références de produits anti-nuisibles sur Facebook et s'avertissent des coupures de courant.

## Plan Macron en plan

En mars, c'est la résidence Camus de Villeneuve-d'Ascq qui a défrayé la chronique. En cause : des images – diffusées sur les réseaux sociaux puis à la télé – d'insectes de la taille d'un pouce grouillant dans les étagères, sous les lits, dans les douches, mais aussi dans les boiseries moisies et les sanitaires. La ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a décidé la fermeture des lieux le 14 décembre. Mais où iront les étudiants les plus précaires, qui ne peuvent s'offrir que l'actuel loyer à 162 euros ?

Car la pénurie de logements est sévère. Dans la seule mé-

tropole lilloise, il en manque 1 000. C'est aussi le manque de places qui est avancé par les Crous lorsque des étudiantes victimes de violences sexistes et sexuelles demandent – en vain – de déménager ou de faire partir leur agresseur. L'Unef vient de lancer un appel à témoignage (le « *JDD* », 19/12).

Clin d'œil aux promesses de

Macron ? En février 2018, le Président avait lancé un plan visant à construire 60 000 nouvelles chambres étudiantes d'ici à 2022. A ce jour, 36 000 seulement ont été créées. Il faudrait un miracle (de Noël) pour que les 24 000 restantes sortent de terre avant la Saint-Sylvestre !

Fanny Ruz-Guindos

## DES MILITANTES ISLAMISTES VEULENT PORTER LE HIDJAB POUR JOUER AU FOOT



# Crous : des étudiants bien protégés ? Pas sûr...

**A** LA FIN de novembre, au cours des manifestations à la Martinique, des coups de feu sont tirés à proximité des résidences universitaires Crous. Leurs pensionnaires reçoivent de la direction cette rassurante consigne : si vous ne voulez pas être expulsés, respectez le couvre-feu ! Face à l'insécurité et à l'insalubrité (« Le Canard », 22/12), le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous), maison mère des Crous régionaux, sait trouver les mots justes...

Pas d'inquiétude, cependant, puisque, selon son enquête publiée en septembre, les quatre cinquièmes des 360 000 locataires estimaient « leur résidence sécurisée » ! Le chiffre étonne Flavie, qui, chaque fois qu'elle sort de son 18-m<sup>2</sup>, serre ses clés entre ses doigts pour se défendre. Depuis la rentrée 2020, l'étudiante vit dans la résidence Grand-Rue, à Roubaix (Nord). Cet été, raconte-t-elle, des « squatteurs sont venus dormir, se droguer et faire leurs besoins dans le local à pouelles » de son bâtiment. Comment ? Pour peu que l'on tire un peu fort, la porte d'entrée s'ouvre sans badge.

## Agresseurs tranquilles

Pendant deux mois, Flavie et ses voisins ont appelé la direction de la résidence, qui les a renvoyés vers la police. En septembre, le local a finalement été nettoyé. Mais les intrusions persistent. Sous-directeur de l'hébergement au Cnous, Alexandre Aumis assure pourtant que « les accès aux résidences sont réparés dans les 24 à 48 heures ». Quant aux veilleurs de nuit chargés de la tranquillité des jeunes, ils sont « formés à la médiation pour expliquer aux intrus de façon diplomatique

et polie qu'ils devraient s'en aller ». Et ça marche ?

Pendant le premier confinement, l'asso étudiante locale Agir rapporte que, dans la résidence Triolo de Villeneuve-d'Ascq (Nord), cinq chambres ont été cambriolées. Sans nouvelle du bailleur, une étudiante a dû installer une alarme antivol dans sa chambre. Dans le Nord encore, une femme affirmant avoir été violée par un voisin en janvier a dû attendre que le jeune homme mis en cause rende ses clés à la fin de juin (le « JDD », 19/12). « Nous ne prévoyons pas de déménagement préventif pour des raisons de présomption d'innocence, justifie Alexandre Aumis. Nous proposons plutôt à la victime de la reloger. Mais, entre octobre et février, c'est quasiment impossible, tous les logements étant pleins. »

Sur les 60 000 nouveaux logements promis par Macron, 24 000 ne sont toujours pas construits alors que, chaque année, les étudiants se battent pour intégrer l'une des 174 000 chambres au loyer plafonné à 500 euros.

Secrétaire nationale du syndicat étudiant L'Alternative, Eléonore Schmitt décrit des cas de résidents harcelant des jeunes femmes, frappant à leur porte, sortant dans le couloir dès qu'ils entendent une clé tourner dans la serrure ou rôdant dans les douches communes (il en reste 5 %, vouées à disparaître). Le #MeToo des Crous c'est pour quand ?

Fanny Ruz-Guindos

## Caisses trouées

**Q**UELLES solutions pour mieux protéger les résidences étudiantes ? En 2018, la direction du Cnous a pris connaissance d'une enquête de l'Institut national d'études démographiques. Selon elle, entre un tiers et un quart des étudiantes ont déclaré, au cours des douze derniers mois, au moins un fait de violence (injure sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle, viol). À l'époque, le Cnous a promis de former tous ses agents. Depuis, il a mis en place des « référents égalité » et un numéro unique pour signaler les incivilités et le reste. Des dealers en bas des résidences, par exemple, qui menacent parfois les étudiants.

Pour remédier au sentiment d'insécurité, la direction de Nanterre (Hauts-de-Seine) propose un service d'accompagnement de nuit depuis le RER. Elle a aussi installé des lampadaires et des caméras, comme toutes les résidences d'Ile-de-France. D'autres directions régionales agissent selon leurs moyens. Or, en 2021, les déficits cumulés des Crous ont atteint au moins 32 millions d'euros, a rapporté le sénateur Stéphane Piednoir (18/11). L'Etat va sûrement voler au secours des étudiants. Pour ça, ils peuvent être tranquilles !

## Noël holoïque

religieuses de France, sont du nombre, selon le site d'investigation « reflets.info », qui tient pieusement le registre. Chantal Delsol, la pourtant très réac philosophe, se dit « scandalisée par la gouvernance autocratique » de l'institution.

L'ancien ministre Jean-François Mattei déplore, lui, « une démarche détestable et nuisible », et le député MoDem Jean-Louis Bourlanges « une prise de position profondément toxique ».

Jean-Louis Schlegel, sociologue des religions, ferme le ban : « Beaucoup de catholiques et de non-catholiques français auront ainsi découvert l'Académie catholique... en même temps que son discrédit. »

Pas très chrétien mais bien vu.

J. C.